

AVRIL 2023 LA LETTRE #4
DU PROJET



La barre A se réinvente



Visuel d'évocation du projet (non contractuel) ©Atelier PNC / Atelier Julien Boidot

Une partie des immeubles d'habitation du quartier est rénovée tandis que l'autre est démolie avant reconstruction. Exception à la règle, la barre A : démolie... et rénovée à la fois.

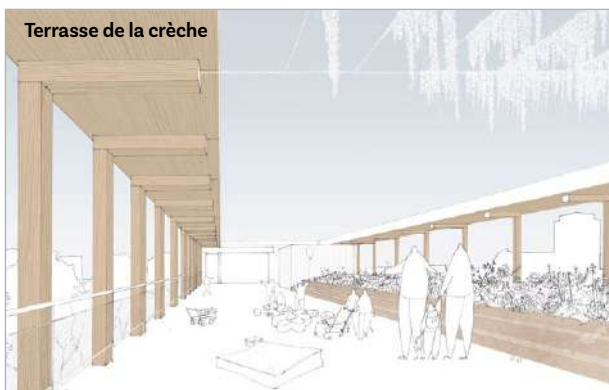
La barre A s'étire aujourd'hui tout le long de la rue Louis Lumière. Comme elle aurait constitué un important obstacle entre cette voie et le nouveau parc, il a été choisi de la démolir aux deux tiers, afin de lier les deux espaces. Le tiers restant, préservé, sera rénové et restructuré pour maintenir des logements sociaux accompagnés de nouveaux services, au cœur de Python-Duvernois (lire l'interview des concepteurs p.2). 87 logements seront réinventés dans cette partie et 17 supplémentaires créés dans une surélévation, réalisée notamment en bois. Celle-ci accueillera également une crèche publique de 48 berceaux, qui accroîtra largement la capacité

d'accueil des tous-petits dans ce secteur de l'arrondissement. Des locaux commerciaux et d'activités s'installeront dans les étages et au rez-de-chaussée sur plus de 2 000 m². Ouverts sur la rue, ils contribueront à son animation.

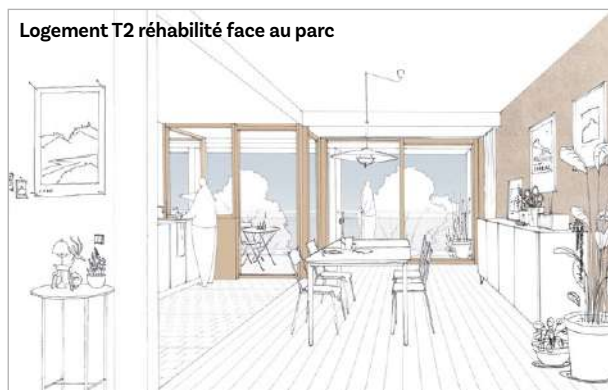
Depuis l'extérieur, l'esthétique des façades remises à neuf ne sera pas véritablement bouleversée. L'originalité du projet tient plutôt à ses matériaux de construction, car ce sont notamment les pierres de la structure de l'ancienne barre qui connaîtront une deuxième vie, dans la mesure du possible, sous forme de cloisons intérieures ou d'habillage de façades.

Les garde-corps des balcons et loggias, comme les radiateurs en fonte, seront, eux aussi réemployés. Pour les éléments qui n'auront pas trouvé de nouvel usage sur place, un réemploi ou un recyclage sera privilégié. En définitive, l'immeuble aura considérablement changé, en hauteur et en longueur, mais il conservera en lui de multiples éléments et matériaux de sa vie d'avant. Les travaux de construction et réhabilitation se dérouleront au moins sur deux années entières, 2025 et 2026. La déconstruction de l'immeuble, qui comprend la dépose des matériaux récupérables, va les précéder.

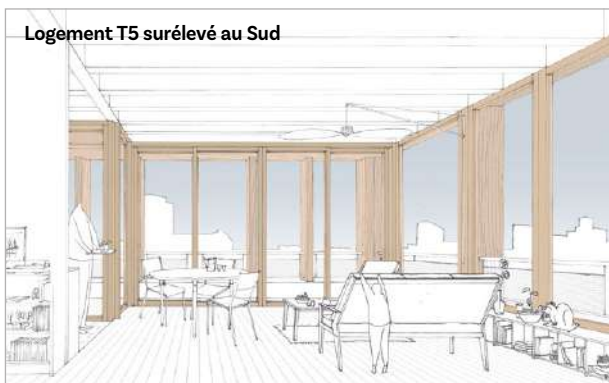
>>> LE PROJET



Terrasse de la crèche



Logement T2 réhabilité face au parc



Logement T5 surélevé au Sud



Commerce à l'angle des rues Lumière et Duvernois

©Atelier PNG / Atelier Julien Boidot

Restructuration de la barre A

Fidèle à elle-même

Le renouvellement du quartier se concrétise actuellement à travers des démolitions, mais aussi avec la sélection des projets des nouveaux immeubles à l'issue de concours d'architectes. Parmi ces projets figure celui de la démolition partielle et de la restructuration de la barre A lancés par la RIVP. Ses concepteurs, l'agence PNG et l'atelier Julien Boidot nous le racontent.

Quelles sont les qualités du bâtiment actuel ?

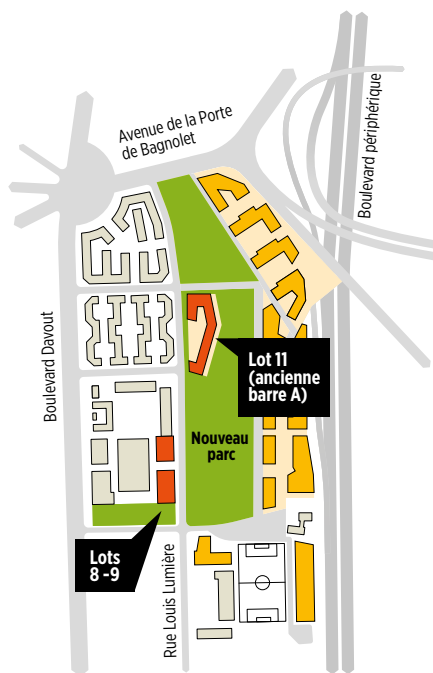
Sa localisation entre rue et parc est optimale. Son concepteur, Edouard Crevel, il y a plus de soixante ans, l'avait parfaitement compris, en dessinant une large majorité de logements s'ouvrant à la fois côté rue et côté parc. Ils profitent donc d'une ventilation naturelle optimale et d'une double vue, des logements qu'on appelle « traversants ». Chacun bénéficie également de larges ouvertures et de généreuses loggias. L'intérêt de ces espaces extérieurs à vivre n'est plus à démontrer, surtout depuis les années Covid. La qualité de la construction, qui mêle pierre porteuse et béton, est enfin excellente et l'architecture est sobre et élégante.

Comment préservez-vous ces qualités ?

D'abord, nous n'augmentons pas l'épaisseur de l'édifice, qui est large de seulement 11 mètres. C'est la condition qui nous permet de retrouver, dans le projet, des logements traversants. Tous les appartements le seront après la rénovation de la barre, y compris les plus petits, deux pièces ou studios, ce qui n'était pas le cas auparavant et reste rare à Paris. Nous préservons ensuite les loggias et les agrandissons même systématiquement, sans perte d'espace intérieur, en adaptant les appartements. Tous, du T5 au T1, profiteront de surfaces plutôt confortables. Autre atout, une fenêtre dans chaque salle d'eau assurera ventilation et éclairage naturel, deux qualités qui nous tiennent particulièrement à cœur pour toutes les pièces du logement.

Que faites-vous des façades ?

La restructuration lourde de la barre A ne sera lancée qu'après le déménagement des occupants actuels. La nouvelle couche d'isolation thermique de l'immeuble, indispensable pour améliorer ses performances énergétiques, sera posée côté intérieur. À l'extérieur, les façades seront intégralement préservées, mais l'image du bâtiment évoluera tout de même. Il sera coiffé d'une surélévation contemporaine, largement dominée par le bois. Nous avons choisi une structure mixte, bois-béton. D'abord pour sa légèreté, car elle pèse moins sur le bâtiment préexistant, ce qui évite de le renforcer. Le bois, ensuite, est un matériau biosourcé, autrement-dit d'origine vivante et, de ce fait, renouvelable. Les arbres se régénèrent, en absorbant de surcroît du carbone.



Que trouve-t-on dans la surélévation ?

Elle accueillera des logements mais aussi une crèche ouverte sur le toit ! Il est très inhabituel de trouver dans Paris un tel équipement public au sommet d'un immeuble. Pourtant, cette localisation cumule les avantages. L'air est plus pur et les bruits de la ville plus lointains. Enfants et personnels profitent d'une vaste terrasse protégée, ouvrant de très belles vues. Un ascenseur dédié, menant directement à l'équipement garantira leur sécurité. Sans compter qu'une crèche, lorsqu'elle se trouve au rez-de-chaussée, doit se protéger du regard et des intrusions par des verres dépolis et des grillages. Il en résulte malheureusement des façades opaques en pied d'immeuble. Dans notre projet, la crèche étant à l'étage, le rez-de-chaussée peut accueillir des espaces accessibles au public ou aux résidents.

Comment avez-vous imaginé ce rez-de-chaussée ?

Le bâtiment sera « résidentielisé ». Un grillage délimitera et protégera l'espace en pied d'immeuble qui accueillera, côté rue, un jardin partagé accessible à tous les résidents. On traversera ce jardin pour atteindre les halls d'accès, eux aussi traversants. Aux deux extrémités du bâtiment, nous créons deux extensions, largement ouvertes à la rue, pour des activités et des commerces. Le rez-de-chaussée accueillera enfin un local pour les jardiniers de la Ville de Paris.

Lots 8 et 9 BEAUX ET ÉCOLOS

Face au parc, les deux ensembles de logements sociaux qui verront le jour fin 2024 démontrent que qualité résidentielle et écologie, voulues par la Ville de Paris, peuvent faire bon ménage.

Les bâtiments 8/9, conçus par les agences AAVP Architecture et MAO architectes pour la RIVP, sont les premiers logements sociaux livrés dans l'opération. Sur les 107 logements programmés, 89 sont en partie destinés au relogement par la RIVP des habitants du quartier concernés par les démolitions. 17 seront mis en location libre par l'association Foncière Logement.

Le plaisir d'habiter

Ces deux nouveaux immeubles présentent de nombreuses qualités, tant en termes de construction que d'usage. La pierre apparente apporte de l'élégance tout en garantissant la longévité des façades. Tous les logements profiteront de grandes baies vitrées – idéales pour l'éclairage et la ventilation naturelle – ainsi que de grands balcons ou loggias pour vivre en extérieur aux beaux jours. Les locataires disposeront aussi d'espaces partagés – notamment un jardin au rez-de-chaussée et une terrasse plantée en toiture – en plus de spacieux paliers, dotés d'espaces de rangement extérieurs et éclairés naturellement.

Les qualités écologiques

Pour répondre aux exigences environnementales de la Ville de Paris, la SEMAPA a établi une stratégie ambitieuse à l'échelle du quartier.

Elle se concrétise pour chaque futur bâtiment, au moyen d'une fiche de lot environnementale. La SEMAPA veille au respect des objectifs de celle-ci, de la conception à la livraison de l'immeuble. Dans le cadre de cette démarche, le projet des lots 8 et 9 vise une très haute performance écologique grâce à une grande diversité de mesures complémentaires.

Le bois, matériau renouvelable et capteur de CO₂, sera utilisé massivement, d'abord, pour les structures, où il se combine au béton, ensuite, pour l'isolation thermique, garantie par une couche de revêtement des façades en « laine de bois », une fibre issue du recyclage. Par ailleurs, les deux tiers des toitures supporteront aussi des panneaux photovoltaïques pour produire une énergie locale. Les résidences seront également raccordées à un dispositif expérimental de récupération de chaleur sur les « eaux grises ». Ces eaux évacuées, une fois utilisées pour les usages sanitaires (douche, bain, vaisselle...), constituent un réservoir de calories non négligeable. Ce système devrait donc permettre de réaliser d'importantes économies d'énergie. À la saison chaude, la fraîcheur du bâtiment est préservée par la végétation présente aux deux extrémités de l'immeuble : un jardin à ses pieds, une toiture plantée à son sommet.



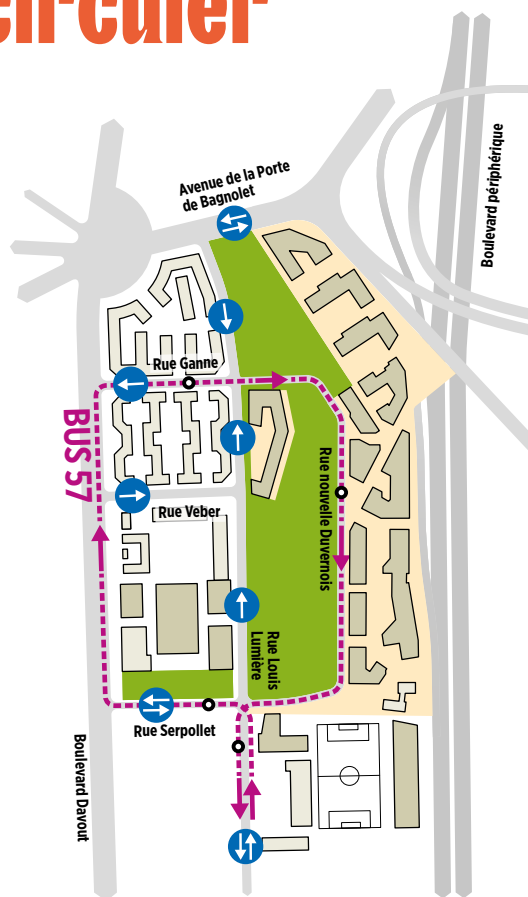
>>>> LE PROJET

Réaménagement des rues

Prendre le temps de circuler

Un nouveau quartier, ce sont de nouveaux immeubles, un nouveau parc et ... de nouvelles rues ! À l'occasion de la recomposition de Python-Duvernois, les rues Louis-Lumière, Louis-Ganne et Jean-Verber adopteront un visage et un rôle différents de celui qu'on leur connaissait. La première établira une continuité apaisée entre le quartier et le parc. Largement plantée, elle fera la part belle aux piétons et aux cyclistes. Une vingtaine de places de stationnement y seront également aménagées. Des traversées piétonnes prolongeront les cheminements qui traverseront à l'avenir le parc. Les deux autres rues, elles aussi réaménagées et abondamment plantées, servent de traits d'union entre le cœur du quartier, le parc et le Boulevard Davout.

La logique de circulation est complètement revue pour apaiser le quartier. La rue Louis Lumière ne pourra plus être utilisée comme axe de transit, avec ses nuisances pour les riverains. Elle est transformée en voie de desserte locale, le long du parc, avec deux tronçons à sens unique (voir plan). Le bus 57 ne l'empruntera plus, lui non plus, puisqu'il parcourra la rue nouvelle Henri-Duvernois, repositionnée pour desservir les futurs immeubles. L'ensemble de ces travaux seront réalisés entre 2023 et 2027.



Le nouveau parcours du bus 57 et les nouveaux sens de circulation

Un nouvel équipement multisports et un Centre Louis Lumière rénové

CHACUN.E SON SPORT !

Le renouveau des équipements sportifs est une composante essentielle du réaménagement du quartier, notamment parce qu'il s'inscrit dans un ensemble plus global, celui de la ceinture verte sportive parisienne. Un de ses principaux maillons, dans le 20^e arrondissement, est le Centre Sportif Louis Lumière. Dans le cadre du projet, cet ensemble, bien connu des sportifs et sportives du secteur, sera métamorphosé. Il s'agit de renforcer et diversifier l'offre d'activités destinées aux habitants et habitantes, aux scolaires, mais également aux clubs et associations. D'une part, la Direction de la Jeunesse

et des Sports de la Ville de Paris réalisera la restructuration des espaces extérieurs du centre sportif. D'autre part, un nouvel équipement multisports municipal d'environ 10 000 m² sera réalisé par la SEMAPA. Il sera situé à la place des terrains de beach volley actuels, qui seront transposés à proximité, au sein du Centre sportif Déjerine. Le projet architectural ne sera connu qu'à l'été prochain à l'issue d'un concours.

Tout en maintenant l'essentiel des pratiques actuelles, le nouveau complexe intégrera de nouvelles disciplines

individuelles, y compris pour l'accueil de compétitions. Il sera notamment équipé d'agres de gymnastique pour filles et garçons, de pistes d'escrime et d'un spectaculaire mur d'escalade de plus de neuf mètres de haut ! Les sports collectifs ne sont évidemment pas oubliés. Quatre salles multisport sont dédiées, en intérieur, aux adeptes du badminton, du tennis, du volley, du basket ou encore du handball... Tandis qu'en toiture, on trouvera des terrains de padel et de foot à 5.

ENTRETIEN

Virginie Daspét

Conseillère d'arrondissement, adjointe au maire
du 20^e arrondissement en charge de l'urbanisme



Cette année 2023 marque le coup d'envoi des travaux du parc. C'est une phase essentielle pour vous ?

Absolument ! Après les premières démolitions, nous entrons désormais dans une phase de travaux beaucoup plus positive. Le parc de 3 hectares est un élément phare du projet. Et cette première phase de travaux verra en plus la réalisation d'un bassin à ciel ouvert. Au-delà de sa qualité paysagère, il contribuera à la biodiversité : des espèces végétales et animales rares dans ce coin de Paris devraient s'y développer. La création de ce bassin est une évolution significative pour laquelle les élus et élus du 20^e se sont fortement mobilisés.

On le sait, les ménages les plus modestes sont les plus exposés au changement climatique : ceux qui ne peuvent se mettre au vert en période de canicule ou qui ne peuvent tout simplement pas partir en vacances. Nous devons leur offrir des îlots de fraîcheur de qualité en vue de ces vagues de chaleur de plus en plus longues, fortes et fréquentes. Le parc comme le bassin rendront ces périodes plus supportables. Nous y sommes très attachés.

Les consultations d'architectes pour les différents bâtiments se multiplient. Six immeubles, dont quatre d'habitat pour plus de 350 logements à livrer, sont déjà en cours de conception ou de programmation de travaux. Comment jugez-vous cet avancement ?

Ça devient concret ! Sur chaque immeuble, nous avons reçu un nombre très important de candidatures, nous permettant de sélectionner des offres de qualité. Il y a des programmes neufs mais aussi une réhabilitation (lot 11) qui conservera la mémoire architecturale du quartier. Ces projets font la part belle au bois et à la pierre. Les habitants

de Python-Duvernois ont droit au beau, à des matériaux nobles et à une écriture architecturale soignée car ces immeubles constitueront leur nouveau quotidien.

Cette année 2023 sera encore difficile pour les bailleurs sociaux et leurs locataires avec une nouvelle hausse des charges liée au prix de l'énergie. C'est aussi un enjeu pour le projet ?

La crise que nous traversons met une nouvelle fois en lumière notre vulnérabilité vis-à-vis des énergies fossiles. C'est une situation difficile des deux côtés. Certains locataires risquent de se trouver dans des situations financières délicates, avec un coût de la vie qui augmente fortement par ailleurs. Quant aux bailleurs, ils craignent de voir les impayés de loyer se multiplier et donc leurs recettes. Cela pourrait pénaliser leurs investissements en faveur de la construction ou de la rénovation du parc social : à terme, tout le monde y perd ! C'est la raison pour laquelle la Ville de Paris a choisi d'intervenir. Elle va étendre et renforcer ses dispositifs d'accompagnement à destination des ménages les plus vulnérables.

Mais ça c'est du court terme.

Le long terme, nous le préparons avec des projets comme celui de Python-Duvernois. Cette opération ce n'est pas seulement un cadre de vie renouvelé, ce sont aussi des logements mieux pensés et plus économes, qui protégeront davantage les locataires de ce risque énergétique à l'avenir. L'enjeu est aussi écologique : moins de consommations d'énergie, c'est aussi moins d'émissions de gaz à effet de serre. Et politique, car notre pays est loin de l'autonomie énergétique.

Une nouvelle phase d'urbanisme transitoire démarre. Comment cette programmation s'adresse-t-elle aux habitantes et habitants ?

C'est un moment essentiel dans la vie du quartier : habitantes et habitants, riveraines et riverains vont pouvoir prendre part à sa transformation. Maxime Sauvage, 1^{er} adjoint au maire du 20^e arrondissement, en charge de la politique de la ville, y travaille. Il s'agit d'abord de maintenir une vie sur ce site qui va connaître plusieurs années de travaux et d'y développer une certaine forme d'urbanité, malgré le chantier. Mais c'est aussi et surtout une façon de préfigurer son devenir en invitant toutes celles et tous ceux qui le souhaitent à écrire une nouvelle page dans l'histoire des lieux, à travers l'économie sociale et solidaire, le sport, l'agriculture urbaine et l'art. À compter du mois d'avril, nous aurons d'ailleurs le plaisir d'accueillir une activité artistique bouillonnante avec le collectif de *street art* RAS, avant la démolition de la barre I. Je vous donne rendez-vous le 13 avril pour l'inauguration du Festival Planète Périphérique !



© La Belle Friche

On tient la cadence

Depuis deux ans, la RIVP relogé tous les ménages concernés par l'opération.

Grâce aux deux intervenantes sociales présentes au 10 rue Henri Duvernois, le relogement se poursuit à un rythme soutenu (voir schéma ci-dessous). La Mous (Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) s'attache toujours à mettre en place un parcours logement positif en offrant trois solutions de relogement adaptées aux foyers concernés. Concrètement, l'appartement proposé doit convenir à la fois en termes de localisation et de nombre de pièces. Le bailleur assure, de son côté, une même quittance de loyer pour un logement de surface équivalente. Nombre de locataires ont déjà retrouvé un logement à leur convenance à 97% dans Paris : près de 40% dans le 20^e arrondissement, 35% dans les arrondissements alentours... Ces relogements définitifs ont pu bénéficier, de la part de la RIVP, de la prise en charge de l'organisation et des frais de déménagement. Durant toute la suite du processus de relogement, l'équipe Mous, mais également tous vos interlocuteurs

de proximité, continueront à informer et conseiller les locataires. Lors de visites à domicile, ou de portes à portes avec les Compagnons Bâisseurs, la MOUS vient à la rencontre des habitantes et des habitants. S'il est jugé prioritaire, le relogement peut être accéléré ou des travaux d'attente peuvent être entrepris pour le temps qu'il reste à occuper les lieux.



Les résultats de l'enquête flash post-relogement, menée en janvier 2023 auprès de 10% des foyers relogés

- 82% ont bénéficié, à leur demande, d'un interlocuteur dédié sur toute la durée du relogement
- 94% indiquent être satisfaits ou très satisfaits de leur nouveau logement
- 82% estiment s'être bien adaptés à leur nouveau quartier
- 76% considèrent leur relogement comme une opportunité dans leur parcours résidentiel

Rencontrez l'équipe de la MOUS

pendant les permanences au 10 rue Henri-Duvernois ou contactez-la pour prendre rendez-vous :

- Par téléphone : 01 81 70 03 52
- Par mail : pythondtnrelog@rivp.fr

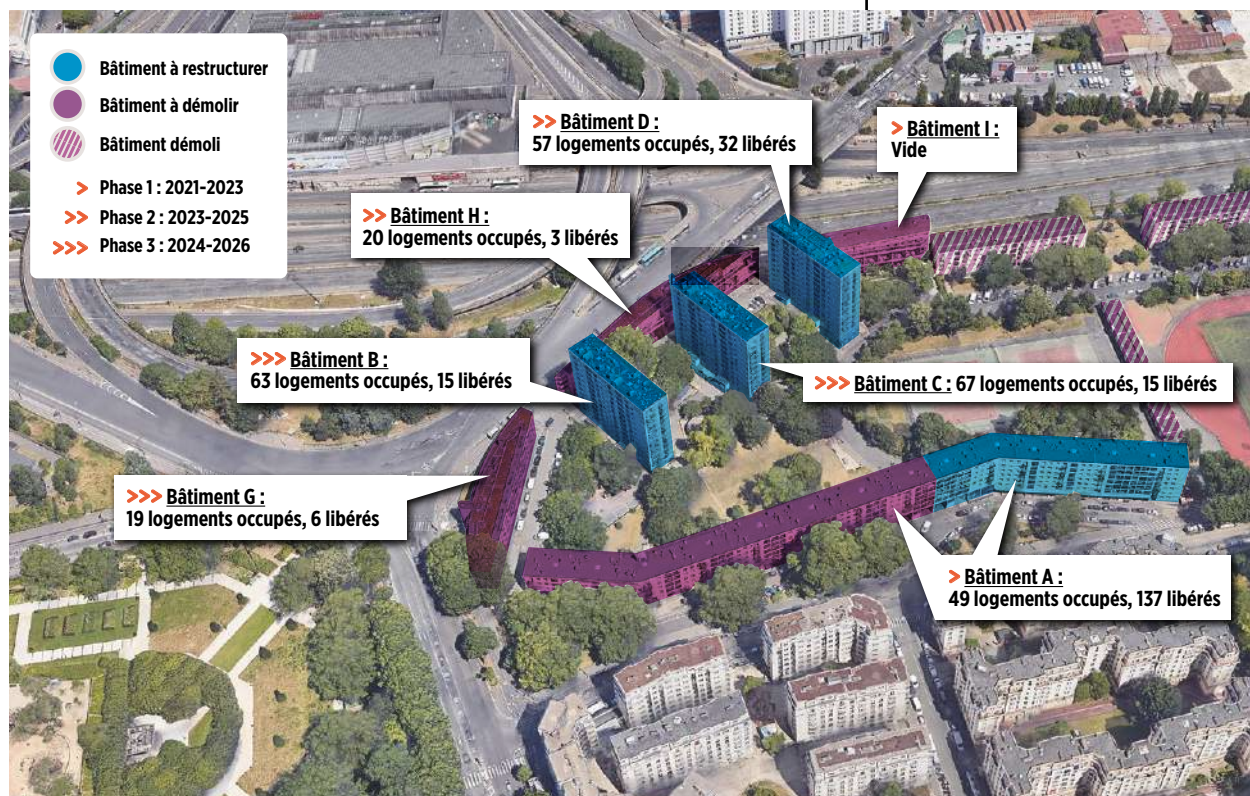
PERMANENCES

- Mardi
- Mercredi et jeudi après-midi

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Toute la semaine de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Avancement du relogement au 1^{er} mars 2023. Immeuble par immeuble, le nombre de logements encore occupés ou déjà libérés du quartier Python-Duvernois (document RIVP)



Nouveau parc DANS UN AN

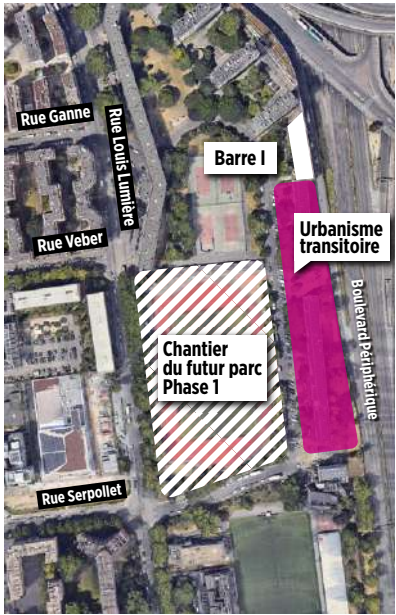
L'ancien stade du quartier se transforme en un jardin public ouvert. Une première phase de travaux vient d'être lancée pour une découverte des lieux au printemps 2024.

Créer un parc est avant tout affaire de patience et d'anticipation. Afin qu'il profite d'emblée d'une belle végétation, l'ensemble des arbres et arbustes qui agrémenteront la totalité de l'espace vert sont déjà en culture. Plutôt que de les faire venir d'ailleurs, ils poussent en région parisienne, au Centre de Production Horticole de la Ville de Paris, à Rungis pour être précis. Habituels dès la naissance au climat local, ils s'acclimateront avec facilité et se montreront beaucoup plus résistants une fois réimplantés à Python-Duvernois. Pendant ce temps-là, les travaux de la première phase du parc ont démarré. En janvier et février, le secteur opérationnel a été délimité et les premiers matériaux, sable et graviers y ont été acheminés. Ces opérations préparatoires terminées, le chantier proprement dit est désormais engagé depuis mars.

Un environnement prêt à vivre
Il faudra compter environ 13 mois pour la réalisation de la première phase du parc, celle de la transformation de l'ancien stade. Au printemps 2024, les habitants du quartier profiteront pleinement d'un espace paysager dont la superficie est pratiquement égale à la moitié du parc définitif. Dès l'ouverture, ils y trouveront

tous les aménagements et équipements prévus au programme : terrain multisports, bassin, aire de jeux, tables de ping-pong, espace associations, grande pelouse, zones boisées, brumisateurs et une partie de la boucle sportive. Pour la livraison de la seconde phase du parc, il faudra patienter jusqu'à fin 2025 et pour la troisième et dernière, jusqu'en 2028.

Rien ne se perd
Comme pour les constructions du quartier, la préoccupation écologique du réemploi des matériaux est omniprésente dans l'aménagement du parc. Dès cette première phase, les couches de fondation des cheminements et de l'aire de jeux sont constituées de gravats de béton issus de bâtiments parisiens démolis. Ce matériau présente de plus une qualité importante pour la désimperméabilisation des sols : il laisse passer l'eau de pluie qui s'infiltre dans la terre au lieu d'engorger les égouts. En surface, les pavés en granit provenant de chantiers de voirie de la capitale trouveront également une nouvelle vie. Enfin, les grilles de l'ancien stade seront posées autour de la nouvelle aire technique du parc.



Barre I Démolition express

Il suffira d'une dizaine de jours à compter de la mi-juillet pour « croquer » et « grignoter » avec des engins de chantier à long bras l'intégralité de la barre I. Le procédé choisi mise sur la rapidité pour limiter les nuisances de voisinage. Il nécessitera la fermeture à la circulation de la bretelle d'accès au boulevard périphérique, à l'arrière du bâtiment. Le curage de l'intérieur de l'immeuble aura été réalisé en amont au mois de juin, le site sera ensuite entièrement déblayé en août.

CALENDRIER DE L'OPÉRATION

2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Démolition du centre sportif Bagnolet 	• Création d'une voie de chantier (future rue nouvelle Henri-Duvernois) • Réaménagement des rues Ganne, Veber, et Lumière • Démolition du bâtiment I • Démolition d'une partie de la barre A • Démolition du terrain de beachvolley		• Démolition des barres G et H • Livraison des rues Ganne, Veber et Lumière • Livraison de certains lots le long du parc et du Périphérique (logements, bureaux et activités) • Livraison des lots 8 et 9 (1^{er} lots de logements) • Livraison de l'équipement multisports • Réhabilitation de la barre A et livraison de la crèche		• Réhabilitation des barres B, C, et D • Livraison de l'allée Python et des rues Duvernois et Serpollet. • Réaménagement de l'avenue de la porte de Bagnolet et des espaces publics en pied des tours • Livraison de tous les bâtiments neufs. 	
PARC	Phase 1	Phase 2	Phase 3			



Urbanisme transitoire

LES ASSOS AUSSI !

La SEMAPA a chargé l'année dernière l'agence La Belle Friche de développer, des actions pour animer la vie du quartier et préfigurer ce qu'il pourrait être d'ici deux ou trois ans. Humanitaria pour le sport, La Conciergerie Solidaire pour l'information et l'animation sur place, Yes We Camp pour les événements exceptionnels, Ya+K et Les Compagnons Bâisseurs pour les aménagements provisoires...

Tous ces collectifs sont impliqués dans ce but commun. Mais, ils ne sont pas seuls. Les associations locales sont également très présentes au sein de la « base vie », des halles de rencontre et de la dalle sportive de Plaine Air. « Tous Ensemble » s'est impliquée, par exemple, dans la culture des jardins partagés, « Plus Loin » a fait découvrir le vélo aux femmes du quartier, la « Graphiterie », « Simplon Lab » et « Môme' Ganne » ont créé une fresque à Noël... Des associations de tout Paris sont également venues en renfort pour les temps forts comme « Champion-nes », des Jeux olympiques

du quartier très décalés : « Les gens géniaux », « Fil de soie » (théâtre et cirque)...

En mars, un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé. Il s'adresse aux associations du quartier ou d'ailleurs pour proposer des activités pour la haute saison, de mi-avril à mi-septembre 2023. Les thématiques retenues sont : le « sport inclusif » dans une logique de préfiguration du parc sportif ; « l'art et la culture » pour valoriser le quartier à travers des projets participatifs ; la « convivialité », pour créer des espaces et des moments de rencontre et de sociabilité ; la « transmission » pour partager les savoir-faire locaux et le goût de l'apprentissage. Toujours à la haute saison 2023, dès le 17 avril, Humanitaria reprend les animations sportives trois fois par semaine et Les Compagnons Bâisseurs organisent de nouveaux chantiers participatifs. Taïeb, le concierge de la Conciergerie Solidaire assure, lui, une présence sur le site.



© La Belle Friche

Plusieurs temps forts sont également attendus à Plaine Air au printemps et à l'été. D'abord, la semaine du 17 avril pour l'ouverture de la saison. Le 28 mai, la friche accueillera ensuite le Carnaval de Python-Duvernois. Le festival Champion-nes # 2 revient, lui, la semaine du 19 juin. La saison d'animations se poursuivra jusqu'à mi-septembre et la friche restera ouverte à l'automne ! Les animations issues de l'AMI viendront étoffer la programmation.

PLAINE AIR :

Du mardi au dimanche : 10h - 20h

CONCIERGERIE SOLIDAIRE :

- **Mardi, jeudi et vendredi : 16h - 18h**
- **Mercredi : 14h - 18h**
- **Samedi : 9h - 12h30 / 14h - 18h**



© Skio

Des points sur le I

Le collectif de street artists RAS a déjà transformé en ateliers de création une partie vidée de la barre A, avant sa démolition. Aujourd'hui, il organise une exposition XXL dans la barre I avant qu'elle ne disparaisse aussi. Depuis le 13 mars, à l'occasion du « Festival Planète Périphérique », une soixantaine de graphes expérimentés ou débutants se sont emparés des 3 000 m² du bâtiment, soit 21 appartements en duplex sur cinq étages ainsi que des locaux du rez-de-chaussée dont l'atelier théâtre. Ces artistes proposent l'apprentissage des techniques du graf, mais aussi des événements

accessibles aux habitantes et habitants de Python-Duvernois, comme la Soirée Satellite Festive et Musicale les samedis, un concours Hip-Hop, des spectacles de théâtre et des après-midis dédiés aux familles et aux plus jeunes. À l'extérieur on découvrira, dans le même temps, la fresque murale signée Ozmo, un artiste italien ayant signé des fresques monumentales dans le monde entier. L'exposition finale, inaugurée le 13 avril, durera jusqu'au 7 mai. Elle comprendra notamment un espace 100 % créatrices, un espace politique et de l'art contemporain. Durant deux mois et demi la barre I vivra donc intensément. Le chantier de démolition sera lancé ensuite. Il s'achèvera à l'été.

📍 [le_pyth](https://www.python-duvernois.fr/)

Directrice de la publication : Sandrine Morey, directrice générale de la SEMAPA
Directrice de la rédaction : Nathalie Grand, directrice de la communication de la SEMAPA
Conception/Rédaction : SEMAPA
Création graphique et mise en page : Flgraf
Impression : Quarante-Six



Plus d'informations
 sur <http://www.python-duvernois.fr/>

